



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Comité d'avis pour l'égalité des chances
entre les hommes et les femmes

Convocation¹

Mercredi 7 mars 2012 - 9 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Chapitre 1er du rapport relatif aux politiques de genre : volet formation
53 (2011-2012) n° 1

Rapporteur : M. Ahmed Mouhssin.

- Lecture et approbation du chapitre 1er – La Formation.

2. Auditions relatives à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

Rapporteur : M. Ahmed Mouhssin.

- Désignation éventuelle d'un corapporteur / d'une corapporteuse.
- Exposé du ministre Emir Kir, en charge de l'Action sociale et de la Famille.

3. Divers

¹ Conformément à l'article 101 et dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions du comité d'avis sont publiques.

Composition du comité

Présidente : Mme Viviane Teitelbaum.
Vice-président : M. Ahmed Mouhssin.
Secrétaire : Mme Sfia Bouarfa.

Membres :

PS : Mme Sfia Bouarfa, M. Ahmed El Ktibi, Mme Catherine Moureaux.
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Ahmed Mouhssin.
MR : Mmes Anne Charlotte d'Ursel, Viviane Teitelbaum.
cdH : Mme Céline Fremault.
FDF : Mme Gisèle Mandaila.

Article 101.5 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "*Le membre du comité empêché d'assister à une réunion peut se faire remplacer par un membre de son groupe. Il en informe la présidente.*"

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).